

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 6 janvier 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

| | |
|-----------------|--------------------|
| Siège numéro 1: | Francine L. Girard |
| Siège numéro 2: | Jean-Guy Dionne |
| Siège numéro 3: | Germain Ducharme |
| Siège numéro 4: | Michel Plourde |
| Siège numéro 5: | Bernard Laroche |
| Siège numéro 6: | Yvon Therriault |

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que les procès-verbaux des assemblées tenues les 24 novembre et 2 décembre 2008 ainsi que le 22 décembre (assemblée spéciale et assemblée d'ajournement) soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault d'accuser réception du rapport de disponibilité, dernier à être produit pour l'exercice financier 2008, et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer énumérées ci-dessous.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le

paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soient acceptés les comptes énumérés ci-dessous et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

| | |
|--|-------------------|
| - Rémunérations et contributions. de l'employeur | 101 032.39 |
| - Administration | 17 488.14 |
| - Sécurité publique | 10 890.27 |
| - Transport routier | 74 825.97 |
| - Hygiène du milieu | 26 693.06 |
| - Aménagement et urbanisme | 9 503.11 |
| - Loisirs et culture | 9 141.13 |
| - Financement | 10 019.59 |
| - Immobilisations/Investissements | 72 862.95 |
| Total : | 332 456.61 |

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Gérard Simoneau** – Doléances concernant la turbidité de l'eau potable en date du 10 décembre 2008 et questionnement de l'existence de projets pour la municipalité afin de solutionner cette problématique;
- **Claude Allison** – Questionnement concernant l'importance des investissements réalisés dans le dossier de l'eau potable;
- **Paul Hamel & Stéphanie Gagnon** – Demande pour qu'il soit procédé à l'installation de luminaires de rues aux abords de la rue Hémond;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de décembre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$231,000.00 pour un cumulatif d'année d'une valeur de \$2,492,477.00;

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- **2173 – 2009 - Municipalité de Wotton** – Transmission de résolution indiquant son désaccord concernant l'obligation de créer un fonds réservé à l'entretien des chemins municipaux;

Considérant que les municipalités ont l'obligation d'adopter un règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques avant le 1^{er} janvier 2009;

Considérant que cette obligation ne découle pas de la pertinence ou non de la mise en place d'une telle réglementation en fonction des revenus et dépenses susceptibles d'en résulter;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité indique son accord avec la position de la municipalité de Wotton à l'effet qu'une « *municipalité locale puisse avoir le droit de ne pas mettre en place un tel règlement principalement lorsque les sommes qu'elle peut aller chercher sont moindres que le coût relié à l'application de la réglementation* ».

ADOPTÉ

- **2174 – 2009 - B. Gravel & Fils Inc.** – Offre d'acheter la chenillette Bombardier SW-48 pour la somme de \$1,200.00;

Considérant l'état dans lequel se trouve actuellement le véhicule lequel est remis et n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité accepte l'offre déposée au montant de \$1,200.00 et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de signer pour et en son nom tous documents nécessaires à la réalisation du transfert de propriété de cet équipement.

ADOPTÉ

- **2175 – 2009 - André Bellavance, M.P.** – Lettre informant du retour du programme d'Emploi d'été Canada pour l'été 2009;

Il est proposé par le la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tout formulaire de demande de subvention pour la création d'emploi dans le cadre du programme « D'emploi d'été Canada » pour les activités de loisirs de la Municipalité et à cet effet la Municipalité s'engage dorénavant et déjà à respecter toutes les conditions rattachées au dit programme.

ADOPTÉ

- **2176 – 2008 - Gaétan Lacourse & Jocelyn Lacourse** – Offre d'achat du vieux citerne du service incendie pour la somme de \$500.00;

Considérant l'état dans lequel se trouve actuellement le véhicule lequel est remisé et n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité accepte l'offre déposée au montant de \$500.00, excluant la pompe et tout accessoire propre au service incendie, et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de signer pour et en son nom tous documents nécessaires à la réalisation du transfert de propriété de cet équipement.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2177 – 2009** – Amendement au règlement de zonage – Zone I-88;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit adopté, dans sa première version, le projet de « *Règlement numéro 81-2009 – Amendement au règlement de zonage 359 – Zone I-88* » tel que lu à haute voix à la présente assemblée et que les procédures nécessaires à la mise en application de ce dernier soient entreprises.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Francine L. Girard à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, elle proposera ou fera proposer pour adoption dans sa version définitive le projet de « *Règlement numéro 81-2009 – Amendement au règlement de zonage 359 – Zone I-88* » .

- **2178 – 2009** – Amendement au plan d'urbanisme 411;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que soit adopté, dans sa première version, le projet de « *Règlement numéro 82-2009 – Amendement au plan d'urbanisme 411 – Affectation industrie à vocation régionale* » tel que lu à haute voix à la présente assemblée et que les procédures nécessaires à la mise en application de ce dernier soient entreprises.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Bernard Laroche à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption dans sa version définitive le projet de « *Règlement numéro 82-2009 – Amendement au Plan d'urbanisme – Affectation industrie à vocation régionale* » .

- **2179 – 2009** – Marge de crédit institutionnelle – Augmentation temporaire;

Considérant d'une part l'adoption projetée du règlement d'imposition décrétant que le paiement des taxes se fera en 3 versements et d'autre part un retard anticipé au remboursement des argents de la TPS et de certaines subventions auxquelles la Municipalité est éligible;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Yvon Therriault que :

- 1° La Municipalité demande que la marge de crédit institutionnelle dont elle bénéficie actuellement auprès du Centre financier aux Entreprises Desjardins soit majorée d'une somme additionnelle de \$100,000.00 pour une période de 3 mois; et
- 2° Le Maire et le directeur général et secrétaire- trésorier sont autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2180 – 2009** – **Implantation d'un éco-centre** – Demande formulée par la M.R.C. des Sources;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Danville est propriétaire conjointement avec 14 autres municipalités du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la région d'Asbestos;

CONSIDÉRANT l'importance de prévoir un lieu où il sera possible aux usagers du site d'enfouissement de disposer de certaines matières résiduelles qui pourraient être reçus dans un éco-centre et de ce fait éviter que ces objets ne se retrouvent dans les fossés ou aux abords des chemins de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la demande de la MRC des Sources de pouvoir aménager un écocentre sur le terrain du LES actuel;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que :

- 1° La municipalité de Danville autorise la MRC de s Sources à aménager un éco-centre sur le terrain du Lieu d'enfouissement sanitaire actuel; et
- 2° Le directeur général et le maire autorisés à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉ

- **2181 – 2009** – **Imposition 2009** – Adoption du règlement 80-2009;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit adopté le règlement numéro 80-2009 intitulé «*Règlement d'imposition pour l'exercice financier 2009*» tel que lu à haute voix à la présente assemblée et qu'il soit versé au livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉ

- **2182-2009** – Omis - Remplacé par l'avis de motion;

- **Règlement de zonage 358 – Zone A-17** – Avis de motion;

AVIS DE MOTION et donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage 358 et plus particulièrement le coefficient d'occupation permis dans la zone A-17 du dit règlement.

- **2183 – 2009** – **Programme d'accès à la propriété;**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le programme d'accès à la propriété, construction de nouvelle résidence, s'adresse aux individus ou familles sans distinction d'âge et que soient admissibles les adultes propriétaires jusqu'à concurrence de \$250.00 chacun pour un maximum de \$500.00 et les enfants des adultes admissibles à raison de \$250.00 chacun pour un maximum de \$500.00.

ADOPTÉ

- **2184 – 2009** – **Usine de filtration** – Remplacement d'équipements désuets;

Considérant le rapport du directeur général relatif à la désuétude des panneaux à fusibles servant à la distribution du courant électrique aux différents accessoires secondaires de l'usine de filtration et les nombreux bris qui s'y produisent;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme d'autoriser la firme « Pelletier & Picard, électriciens » de procéder au remplacement des panneaux à « fusibles » par de nouveaux panneaux à « disjoncteurs » et ce pour une somme approximative de \$4,000.00.

ADOPTÉ

- **2185 – 2009** – **Programme d'entretien préventif** – Demande d'estimation;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité, par l'entremise de son Conseiller Michel Plourde, demande à la firme « Enviro-Conseil » de soumettre une estimation de ce qu'il pourrait en coûter pour l'élaboration et rédaction d'un programme d'entretien préventif avec descriptif du programme en question et ce pour les équipements tant de l'usine de filtration que de l'usine d'épuration.

ADOPTÉ

- **2186 – 2009** – **Élections provinciales;**

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité adresse ses félicitations à monsieur Yvon Vallières pour sa réélection à titre de député pour le Comté de Richmond et lui fasse part de son appui à sa candidature pour occuper le poste de Président de l'Assemblée Nationale du Québec.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la présente assemblée soit ajournée au Mercredi 21 janvier 2009 à 19h00 pour délibérer sur tout sujet pouvant être porté à l'attention des membres du Conseil.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**